

AVIS DE LA MAIRIE

Le recueil des actes administratifs partiel n° 2 BIS-2021, comportant

- la délibération n° 2021-58 du conseil municipal du 7 juin 2021 et ses annexes, relative à la délégation du Service Public pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil collectif « Les P'tits Mousses » sis quartier des Artauds, est mis à la disposition du public et consultable en Mairie aux heures d'ouverture.
- les arrêtés 28 et 35 relatifs aux délégations de fonction de deux élus.

A Auriol le 24 juin 2021,

Le Maire



Véronique MIQUELLE